

# Plénum du conseil général de Fully – 17.12.2013

---

## 1. Ouverture de la séance

Demande de modification de l'ordre du jour :

Le postulat 69, « Pour un développement contrôlé et harmonieux des zones commerciales/artisanales de Fully » déposé par la commission DETA, doit être traité après le rapport de la commission DETA, soit après le point 9.

## 2. PV. de la séance du 18.06.13

Demander modifications :

en page 8

Concernant le Postulat 65 « Pour des panneaux d'affichage publics ».

Le groupe MISE demande aux autorités communales la mise en place de panneaux d'affichage **temporaires durant les élections et permanents pour les sociétés.**

- En page 2

Fabien Spina demandera modification concernant l'intervention de la Cogest. (p2 – Comptes).

Ce n'est pas la **Cogest** qui désire constituer une sous-commission, mais c'est une proposition de Flavien Bender.

## 3. Budget 2014

Le MISE salut et encourage la poursuite des investissements dans le développement des installations photovoltaïques. Rappelons que le Valais dispose de l'ensoleillement le plus important de la Suisse et qu'il serait bien dommage de se priver de cette opportunité alors que Fully est labélisée « cité de l'énergie ». Rappelons que chacun de nos citoyens a la possibilité de financer des parties d'installations Photovoltaïques communales et de déduire de sa facture d'électricité l'énergie produite pour 20 ans et ceci, grâce au programme « Mon KW Solaire ».

## 4. Prorogation de crédit

## 5. FMDF SA : Avenant à la concession

Soutenir cet avenant qui nous permettra de choisir ou non la modification de l'aménagement hydroélectrique de Fully-Sorniot. Il s'agit de la modification d'un acte de concession, soit un document juridique et non d'un engagement financier compris dans le budget 2014.

## 6. Contrat de confiance

## 7. Motion n°20 : règlement communal d'org.

## **8. Postulats**

1. Soutenons les transports en bus : Suite au moratoire, ce postulat est caduc.
2. Pour une liaison sécurisée Fully - Gare de Fully/Charrat

Chers collègues, avez-vous déjà essayé de rallier la Gare de Fully à pied ou à vélo ? Le parcours qui est certes rectiligne depuis le pont du Rhône, comporte plusieurs difficultés.

Les piétons bénéficient d'un trottoir sur tout le parcours, mais pas toujours du même côté de la route, ce qui vous obligera à traverser la route 2 fois. Cela peut paraître banal mais la route ne comporte aucun passage protégé et celle-ci est règlementée à 60 km/h.

En prenant votre vélo, même électrique, vous serez directement confronté au trafic automobile notamment lors du franchissement du pont de l'autoroute et du pont de la gare, car il n'y a pas de piste cyclable.

Cette liaison, qui peut vous paraître lointaine, vous qui habitez à Branson, à Saxé, ou dans d'autres villages de Fully, pourrait être très utilisée par les 2300 habitants qui vont bientôt habiter dans le rayon très proche de la route de la gare ;

Je veux parler de la zone qui s'étend de Charnot, jusqu'à la rue de Pré-Fleury, englobant de nombreux nouveaux immeubles et qui va générer un trafic automobile de plus en plus important.

N'oublions pas, que plus il y aura d'utilisateurs des transports publics, plus les automobilistes bénéficieront d'un trafic fluide.

Merci de soutenir ce postulat, qui demande uniquement, une sécurisation de la route de la gare pour les piétons et les cyclistes.

3. Pour une meilleure gestion des néophytes envahissantes  
Célestin

## **9. Rapports des commissions**

### **10. Postulat com. DETA : Pour un dév. Contrôlé et harmonieux des zones commerciales et artisanales**

Cristina Gatti soutient le postulat.